

# Défendons Nos droits

Bulletin d'Information et de Revendication sur la Démocratie, les Droits de l'Homme et la Paix

*Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme*

*Peace and Human Rights Center*

**CPDH-PHRC**

Organisation de Promotion, de Protection, de Défense des Droits de la Personne et d'Education Civique

**IX<sup>ème</sup> Année N° 52 du 07 Mai 2007 : N° Spécial**

*Tout individu a droit à la vie, à la liberté et la sûreté de sa personne. Article 3-DUDH*

## DE L'INSECURITE A GOMA : ENCORE UN FORFAIT SIGNE...

**Monsieur Partick MATABARO, résident sur avenue Masisi, quartier Katindo Gauche, commune/ville de Goma, a été farouchement abattu à quelques mètres de chez-eux par des hommes armés et en uniformes militaires « non autrement identifiés » dans la nuit le samedi 05 vers 20 heures, pour avoir refusé de céder son téléphone portable**

Son enterrement a eu lieu ce **lundi 07 mai 2007 vers 12 heures** à la Cimetière dite « **Kanyamuhanda** » où le cortège funéraire accompagné et encadré non seulement par les étudiants eux-mêmes et les forces de l'ordre ( éléments de la police, des forces armes et des services de sécurité confondus ) a bénéficié aussi l'assistance tout au long de la route du domicile jusqu'à ladite cimetière d'une foule nombreuse d'autres couches de la population qui à cette occasion manifestait aussi leur mécontentement et indignation face aux tueries et abus dont elles sont victimes de suite de l'insécurité, aujourd'hui un des grands fruits amères du « **processus de mixage** » dont est initiateur le **Général John NUMBI**, Chef d'Etat Major des Forces Aériennes, selon lui envoyé spécial du Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE Président de la République et Monsieur KISEMPYA Chef d'Etat Major Général des FARDC, cela afin de « **mettre fin au phénomène Laurent NKUNDABATWARE** » et au « **nom de la paix** » tout en évitant la coulée de sang dans les territoires illégalement occupés par le Général Insurgé et Déchu Laurent NKUNDABATWARE. Il faut souligner que ces territoires constituaient des circonscriptions électorales où plus de 90 % constituait l'électorat qui avait porté Joseph KABILA KABANGE à la tête de la République .

*Le CPDH-PHRC estime d'une part que le « processus de mixage » ne contribuera en rien au rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la province du Nord-Kivu en particulier, de la République Démocratique du Congo et des pays de la Sous-Région Africaine des Grands Lacs en général et pense par conséquent que les autorités tant nationales, provinciales qu'urbaines voir même locales devraient s'amender car ayant failli à leurs missions et responsabilités respectives principalement en ce qui concerne la garantie et le respect de la protection et de la sécurité des personnes et leurs biens, tel que consacrés par la Constitution de la République et autres textes juridiques régionaux et internationaux ratifiés par la RDCongo.*

Pendant ce temps, le CPDH-PHRC est aussi surpris qu'après une réunion du Conseil Provincial de Sécurité ; le Gouverneur de Province a pris une série des mesures, où au lieu de prendre des stratégies et dispositions de nature à ramener la paix et la sécurité dans la ville de Goma et ses environs en particulier et sur toute l'étendue de la province en général l'Exécutif Provincial s'est apaisé à suspendre le Comité Inter-Universitaire du Nord-Kivu regroupant des délégués des Comités Etudiantins des Institutions Supérieures et/ou Universitaires de la Ville de Goma.

**En quoi la suspension du Comité Inter-Universitaire du Nord-Kivu va contribuer mettre fin aux assassinats, meurtres et autres abus qui se vivent actuellement dans la ville de Goma et ses environs en particulier et dans la province du Nord-Kivu en général**

**A SUIVRE**

## QUID DE LA SITUATION D'INSECURITE GRANDISSANTE ET GENERALISEE QUI PREVAUT ACTUELLEMENT DANS LA VILLE DE GOMA ET SES ENVIRONS DEPUIS LE DEPLOIEMENT DES TROUPES MIXEES EN QUALITE DE POLICE MILITAIRE – PM

Dans le Numéro Spécial du **18 avril 2007** de son « **Bulletin d'Information et de Revendication sur la Démocratie, les Droits de l'Homme et la Paix** », Défendons nos droits ; le CPDH-PHRC faisait un bref état des lieux sur le « **processus du mixage** », notamment en épinglant certains effets, méfaits et conséquences néfastes et fâcheuses sur les populations civiles innocentes tout en formulant quelques recommandations y relatives. Parmi ces derniers on retrouve bien des massacres, des meurtres et des assassinats des populations civiles de suite de l'insécurité grandissante et généralisée.

Cette situation d'insécurité grandissante et généralisée dont sont victimes les paisibles citoyens dans la Ville de Goma et ses environs préoccupe à très haut niveau le « **Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme – Peace and Human Rights Center** », CPDH-PHRC en sigle ; une organisation ayant dans ses objectifs « **la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité socio-économique et politique dans la province du Nord-Kivu, la République Démocratique du Congo en particulier et la Sous-Région Africaine des Grands Lacs en général** ».

Aujourd'hui ces actes ignobles viennent de prendre une vitesse de croisière depuis que des éléments mixés formant l'Unité dite « **PM – Police Militaire** » sous le commandement d'un certain **Colonel du nom de « Padiri »** ont été déployés dans la Ville de Goma pour y assure la sécurité et où les résultats ce sont des cas d'assassinats, des meurtres, de banditisme et de vandalisme qui ne cessent d'être régulièrement enregistrés ou déplorés alors que ces derniers sont dispatchés sur toute l'étendue de la Ville et ses environs pour les patrouilles nocturnes.

Fort est aussi de constater que parmi les victimes on retrouve particulièrement comme cibles des **étudiants** et des taximen moto dits « **motards** » constituant une des couches importante très « **mouvante, active et avenir de demain** » de la population dont la « **jeunesse** ». Chose qui peut faire croire que cela se fait avec préméditation. Le cas le plus récent est celui du feu **Etudiant Patrick MATABARO assassiné dans le samedi 05 mai 2007 vers 20 heures**, tel que souligné cité ci-haut pour ne citer qu celui-là.

Contactées à ce sujet, les autorités tant civiles que militaires et ayant dans leur mandat principal la protection et la sécurité des personnes et leurs biens soulignent que ces actes sont l'œuvre des hommes armés et en uniformes militaires « **non autrement identifiés** ».

Face à ce qui précède et soucieux d'une part du rétablissement et du maintien de la paix, de la protection et de la sécurité des personnes et de leurs biens devant constituer la priorité primordiale de toutes les autorités à tous les niveaux, civiles et militaires et d'autre part compatissant avec les familles de toutes les victimes des actes d'insécurité commis et perpétrés ces derniers jours de suite de l'insécurité déplorables et à combattre ; « **Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme – Peace and Human Rights Center** », CPDH-PHRC formule les recommandations suivantes :

### Au Parlement - Assemblée Nationale

- De s'impliquer totalement et d'exercer une pression au Gouvernement Central et au Gouvernement Provincial du Nord-Kivu afin que la protection et la sécurité des personnes et leurs biens dans la ville de Goma et ses environs en particulier et dans la province du Nord-Kivu soit comme promis la principale priorité car la paix, la stabilité et le développement dans cette partie de la République Démocratique du Congo en dépendent énormément.

### Au Gouvernement Congolais.

- De faire la priorité « **la protection et la sécurité des personnes et leurs biens** » dans la ville de Goma et ses environs en particulier et dans la province du Nord-Kivu car la paix, la stabilité et le développement en République Démocratique du Congo en particulier et dans Sous-Région Africaine des Grands Lacs en général en dépendent énormément ;
- D'ordonner la hiérarchie militaire pour qu'elle envoie toutes les troupes mixées au brassage compte-tenu de l'échec dudit « **processus de mixage** » dont on n'ignore les tenants et les aboutissants ; en déployant ainsi des éléments brassés pour sécuriser les personnes et leurs biens dans la ville de Goma et ses environs.

#### A la Communauté Internationale (ONU, UE, UA)

- De continuer à accompagner le Gouvernement Congolais afin de l'achèvement du « **processus de brassage** », seule voie pour la formation d'une Armée Nationale et Républicaine en République Démocratique du Congo, en cessant d'appuyer et d'accompagner le « **processus de mixage** » dont les effets, méfaits et conséquences ne font qu'endeuiller la population congolaise de la province du Nord-Kivu.

#### A l'Assemblée Provinciale du Nord-Kivu

- D'interpeller l'Exécutif Provincial ainsi que l'Autorité Urbaine afin qu'ils s'expliquent chacun à ce qui le concerne face à cette situation qui se vit actuellement dans la Ville de Goma et environs ; et en conséquence donner les garanties et dispositions adéquates pour la protection et la sécurité des personnes et leurs biens.

#### Au Gouvernement Provincial du Nord-Kivu

- De donner des explications claires et concises à la population de la Ville de Goma et ses environs en particulier et de la province du Nord-Kivu en général sur la situation qui prévaut actuellement dans le territoire sous leur contrôle ainsi que les stratégies et dispositions prises ou à entreprendre pour y faire face ;
- De prioriser dans son programme et avec des actions concrètes sur terrains « **la protection et la sécurité des personnes et leurs biens** » dans la ville de Goma et ses environs en particulier et dans la province du Nord-Kivu ;
- De mener des enquêtes et investigations afin de dénicher tous les présumés auteurs des actes criminels qui se vivent actuellement dans la ville de Goma et ses environs, afin que ces derniers soient déferés devant la justice et punis conformément la loi.

#### A Société Civile de la Ville de Goma et du Nord-Kivu

- De ne cesser de continuer à dénoncer avec force les effets, méfaits et conséquences néfastes dus au « **processus du mixage** » notamment les crimes, les viols et autres violations graves et systématiques des droits humains commis et perpétrés par les éléments mixés, particulièrement ceux de jadis 81<sup>ème</sup> et 83<sup>ème</sup> brigade n'ayant pas encore coupé le cordon ombilical avec leur Chef de file le Général insurgé et déchu Laurent NKUNDABATWARE ;

#### A la population du Nord-Kivu

- De se joindre et de compatir toujours avec les familles des victimes des actes d'insécurité d'une part et de toujours manifester leur indignation et mécontentement face à à tout acte de nature à compromettre à son bien-être social, économique mais aussi à toute violation des droits humains et des libertés fondamentales.

#### Aux partenaires et aux organisations internationales des Droits de l'Homme.

- De continuer à accompagner et à apporter leur appui, assistance et soutien aux **ONGDHO nationales congolaises** et particulièrement de veiller à la « **protection et à la sécurité** » des « **Défenseurs des Droits Humains** » chaque fois que de suite de leur travail sont victimes de persécution, des menaces et poursuites, conformément aux textes internationaux, régionaux et nationaux relatifs à la protection et à la sécurité des Défenseurs des Droits Humains, en leur portant une assistance appropriée.

## **Le Gouverneur de Province du Nord-Kivu, Monsieur Julien PALUKU KAHONGYA suspend les activités du Comité Inter-Universitaire du Nord-Kivu**

Le CPDH-PHRC estime que cette mesure viole les libertés fondamentales des citoyens notamment : la liberté de pensée, de conscience, d'expression, d'opinion, d'information, des réunions, d'associations et des manifestations pacifiques consacrés dans la Constitution de la République et autres textes juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme

**« La démocratie est le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple ; ce qui veut dire que c'est le peuple qui possède le pouvoir, le fait exercer à travers des représentants élus directement ou indirectement et ces derniers l'exercent au nom et pour le compte du peuple. Les élus ont donc des comptes à rendre au peuple souverain et dans le cas contraire ce dernier a le plein pouvoir de retirer le mandat à ces derniers et le remettre à ceux d'autres ayant le souci de travailler pour le bien-être du peuple, incluant la paix, la sécurité, le développement socio-économique et culturel, la garantie et le respect des droits humains et des libertés fondamentales du citoyen ».**

Ainsi la démocratie et la bonne gouvernance suppose entre autres le respect des droits humains et des libertés fondamentales notamment le droit à la **« liberté de pensée, de conscience, d'expression, d'opinion, d'information, des réunions, d'associations et des manifestations pacifiques »** tels que consacrés d'une part aux articles **22-26** et **37-38** de la **Constitution de la République** et d'autre part aux articles **18-20** de la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme – DUDH**, aux articles **18-19** et **21-22** du **Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques – PIDCP** ainsi qu'à l'article **8** du **Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels – PIDESC**, pour ne citer que ceux-là et ratifiés par la République Démocratique du Congo.

En violation notoire des toutes ces dispositions légales nationales et internationales ; le Comité Inter-Universitaire du Nord-Kivu regroupant des délégués des Comités Estudiantins de la ville de Goma vient de se voir être frappé par une mesure du Gouverneur de province du Nord-Kivu, Monsieur Julien PALUKU KAHONGYA leur interdisant d'exercer ces droits. Cette mesure est intervenue dans l'après-midi du lundi 07 mai 2007 après que les étudiants de la ville aient manifesté lors du cortège funéraire d'un des leurs, leur indignation et mécontentement face à l'insécurité qui règne dans la ville de Goma et ses environs et qui avait ainsi causé de l'assassinat farouche en date du samedi 05 mai 2007 vers 20 heures, de leur collègue Monsieur Patrick MATABARO, Etudiant en Premier Graduat Droit au CIDEP – Centre InterDisciplinaire pour l'Education Permanente ( Université Ouverte d'Etat ) , cela après qu'il ait refusé de céder son téléphone à ses bourreaux.

Le CPDH-PHRC trouve donc qu'au moment le pays se recherche encore dans le processus de démocratisation, cette mesure est prématurée car de nature à porter atteinte aux libertés fondamentales des citoyens telles que citées ci-haut et demande ainsi à l'Autorité Provinciale de revenir à sa décision en remettant et en réhabilitant ledit Comité dans ses droits les plus légitimes.

Pendant ce temps, la Société Civile devrait accentuer leurs activités d'encadrement des masses et surtout d'éducation civique et populaire spécifiquement en ce concerne la tenue et l'organisation des manifestations publiques et pacifiques, cela auprès de ses composantes, particulièrement la composante estudiantine.

## COMITE DE REDACTION

*Nestor BAUMA BAHETE, Coordonnateur*

*Déo BULUMBA RUGEMANINZI, Coordonnateur Adjoint Chargé des Programmes*

*Faustin LUANDA MBEETSA, Coordonnateur Adjoint Chargé de l'Administration et Finances*

*SAFI RWANGANO, Secrétaire Rapporteur - Secrétaire de Direction*

*Thomas d'Aquin MUITI LUANDA, Secrétaire Exécutif Provincial / Nord-Kivu*

*MUKE BAHINDWA Pablo, Secrétaire Exécutif Provincial / Sud-Kivu*

*Jairo NDAKOLA NGULU, Chargé du Programme Enquêtes - Investigations - Monitoring*

*Aidez-nous à défendre et à revendiquer nos droits et ceux de nos semblables pour qu'ensemble nous puissions les faire prévaloir et nous sécuriser contre toute forme de violence, d'injustice, de pauvreté, de discrimination, de domination,... notre ennemi commun.*

### Siège Administratif – Coordination

07 avenue du Golfe, quartier Les Volcans, commune/ville de Goma, Nord-Kivu, RDC

B.P. 781 GOMA-RDC, B.P. 280 GISENYI-Rwanda,

Tél. : 00243(0)815748755 - 00243(0) 811 666009 - 00243(0)812348838

E-mail: [nestorcpdh\\_phrc@yahoo.fr](mailto:nestorcpdh_phrc@yahoo.fr), [defendonsnosdroits@yahoo.fr](mailto:defendonsnosdroits@yahoo.fr)

WebSite : <http://www.grip.org/rafal/membres/cpdh.html>

***Construisons la paix et Défendons nos droits***